
RAPPORT D'ACTIVITE



Fédération Départementale **des CHASSEURS**
de la Haute-Marne

LA GESTION DES ESPECES

A. Evolution des populations de Grand Gibier

Tableau de prélèvements 2019/2020 (mi-avril) HORS PARC

ESPECES	ATTRIBUTIONS	REALISATIONS
Cerf CEM 2	56	47
Cerf CEM 1	238	169
Cerf CEM	69	59
Cerf CEI	56	3
Biche	707	445
Faon	418	298
Chevreuril	15 727	11 888
SAI	20 172	15 330

1 021 grands cervidés réalisés pour 1 544 attribués (environ 66 %), ce pourcentage est en légère baisse par rapport à l'an dernier (en 18/19 : 1 002 grands cervidés réalisés pour 1 479 attribués (environ 68 %)).

Concernant les chevreuils, 11 888 sont réalisés sur 15 727 attribués (76 % meilleur % que l'an dernier où l'on était à 73%) (en 18/19 : 12 348 chevreuils sur 16 426 attribués).

15 330 sangliers réalisés sur 20 172 attribués (76 % même % de prélèvements que l'an dernier) soit 16% d'augmentation des prélèvements (13 138 réalisés en 18/19 sur 17 523 attribués)

En 3 ans le plan de chasse sangliers a été multiplié par 1,7 soit 75 % d'augmentation pour faire face à la population.

B. Suivis et Comptages grand gibier

Comptages

On ne dénombre pas moins de 68 comptages dont 18 pour le cerf sur 10 zones, 3 pour le sanglier sur 3 zones et 3 pour le chevreuil sur 3 communes.

Continuité des suivis d'Indicateurs de Changement Ecologique

Depuis 2016, un mode de suivi, reconnu scientifiquement, des populations de cervidés a été mis en place sur la zone d'Auberive. Ce sont les ICE, 3 familles d'Indicateurs prenant en compte l'abondance des populations, la condition des individus et la pression sur la flore.

- Les Indicateurs d'Abondance (comptage) : Indice Nocturne pour le cerf et Indice Kilométrique Voiture pour le chevreuil.
- Les Indicateurs de Performance (santé des individus) : Longueur de patte arrière des chevrillards et faons.
- Les indicateurs de pression sur la flore (consommation des cervidés) : Indice d'Abrouissement et Indice de Consommation.

L'analyse et le croisement de ces indices permettront de dégager une tendance des populations en relation avec leur milieu afin d'adapter les attributions.

Le GIC d'Auberive s'est ainsi lancé dans cette voie avec de nombreux partenaires en appliquant les différents protocoles.

Pour l'Indice Nocturne :

- plus de 250 bénévoles
- près de 1 000 heures de bénévolat
- et environ 2 100 km parcourus

Depuis 2018, le massif d'Arc en Barrois-Châteauvillain emboîte le pas avec la mise en place de l'Indice Nocturne pour les grands cervidés. 6 circuits ont été créés avec la même rigueur d'échantillonnage et seront prospectés 4 fois durant le mois de mars.

L'**objectif** principal de la mise en application de ce mode de suivi scientifique est de **partager des données qui seront reconnues par les différentes parties** et donc de fixer plus facilement des plans de chasse.

Suivis sanitaires

La Fédération réalise deux types de suivis sanitaires : les suivis liés au Réseau SAGIR et ceux extérieurs au Réseau.

Pour les premiers, il s'agit d'un partenariat ONCFS/FDC qui existe depuis les années 50 avec la création du Réseau SAGIR en 1986.

17 cadavres d'animaux ont fait l'objet d'une recherche de la cause de mortalité dans le cadre du Réseau SAGIR.

Dans le deuxième cas, les suivis sanitaires répondent à des besoins ponctuels comme la leptospirose.

Dans ce cas, ils s'appuient sur des partenariats associant par exemple le Conseil Général et le Laboratoire Vétérinaire Départemental ou encore, pour la leptospirose, l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses.

Le point d'actualité concerne les crises sanitaires et notamment la **Peste Porcine Africaine**. Pour l'instant pas présente en France mais qui pourrait avoir un impact important sur les populations de sangliers et sur notre activité de chasse.

La PPA est arrivée en Belgique au début de cette saison 18/19 ce qui nous a valu beaucoup de sueurs froides quant au risque de la voir passer la frontière.

Ce sont bien les transports d'animaux vivants, de produits animaux, les activités de chasse, d'exploitation forestière ou agricole qui introduisent la maladie dans des zones indemnes éloignées.

Cette maladie, bien qu'inoffensive pour l'Homme, représente une réelle catastrophe pour les éleveurs de porcs et un réel risque pour nos chasses.

C. Bilan UNUCR 2018/2019

CATEGORIE	REUSSITES	ECHECS	CONTROLES	TOTAL
CERFS	59	41	61	161
CHEVREUILS	78	43	35	156
SANGLIERS	236	280	170	686
AUTRES	3	1	0	4
TOTAL	376	365	266	1007



21 conducteurs ont été appelés cette saison.

Le nombre de recherches est en baisse (1030 en 2018/2019) mais il y a une réelle prise en compte depuis quelques années car seulement 561 recherches étaient effectuées en 2013/2014.

Le pourcentage de chevreuils recherchés reste encore faible !

La formation des jeunes chiots est aussi très importante pour la relève
...



A. Tableau de prélèvements 2019/2020 de Petit Gibier (définitif)

Sur la base des bilans de prélèvements transmis par les territoires, la Fédération a établi ce tableau pour la petite faune.



**Résultat provisoire du retour carnets
bécasse au 10/04/20*

ESPECES	TOTAL
Bécasse*	127
Caille des blés	11
Lapin	127
Lièvre	1 046
Pigeon ramier	11 391
Canard colvert	1 590
Autres canards	182
Perdrix	998
Faisan	2 789
Tourterelle des bois	63
Blaireau	661

B. Bilan 2019/2020 des espèces nuisibles ou susceptibles d'être classées nuisibles

ESPECES	Prélèvements à la CHASSE 19/20	Captures par PIEGEAGE 18/19
Renard	2 851	269
Fouine	121	93
Martre	122	48 (relâchées)
Putois	92	27 (relâchés)
Rat musqué	330	6
Ragondin	3 380	303
Corbeau	1 693	596
Corneille	1 011	
Pie	363	63 (relâchées)
Etourneau	1 716	92

On observe une diminution encore importante du nombre de piégeurs actifs et un fléchissement marqué du nombre de captures.

Le manque d'attestations de dommages et le faible nombre de captures compliquent d'années en années le classement de certaines espèces nuisibles.



C. Des comptages de la faune sauvage

Le service technique de la Fédération réalise de nombreux comptages notamment grand gibier pour aider à l'élaboration des plans de chasse.

D'autres suivis comme ceux sur les migrateurs terrestres ou le gibier d'eau sont importants pour connaître l'évolution des populations et obtenir des données pour maintenir certaines espèces chassables.

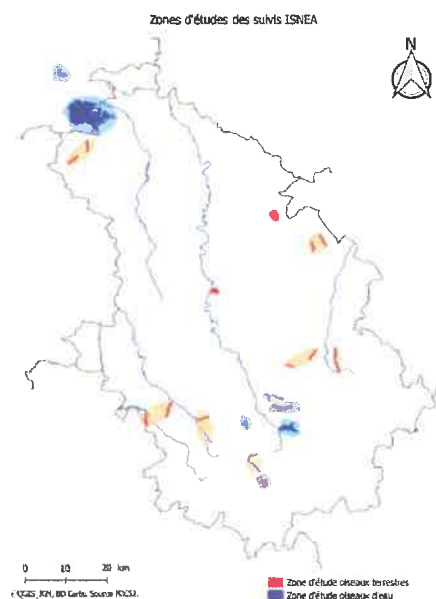
C'est le rôle de l'ISNEA, Institut Scientifique Nord Est Atlantique, né de la volonté de 9 Fédérations Départementales des Chasseurs de se regrouper afin de mener des études scientifiques sur les oiseaux migrateurs.

Les objectifs scientifiques de l'ISNEA sont multiples :

- Améliorer la connaissance scientifique sur les oiseaux migrateurs (fiabilité des données)
- Evaluer l'état de conservation des oiseaux pour les maintenir chassables
- Mener des suivis toutes espèces à partir de protocoles reconnus (MNHN ou ONCFS)
 - Valorisation scientifique des données à travers des publications scientifiques de haut niveau dans des revues cotées internationalement
 - Mener des expertises sur les différentes méthodes d'acquisition de données : porter un regard critique sur les chiffres annoncés par les opposants

Les objectifs stratégiques de l'ISNEA sont multiples :

- Défense de la chasse et des chasseurs, notamment des oiseaux migrateurs
- Défense des dates de chasse et des espèces sensibles (ex : moratoire)
- Renforcer le rôle des chasseurs dans la contribution scientifique au-delà du rôle de l'ONCFS
- Apporter un soutien aux problématiques locales (ex : dérangement en zone Natura 2000)



La Fédération des Chasseurs de Haute-Marne adhère depuis 2016 et cela représente :

- 44 comptages pour les oiseaux d'eau et 65 comptages pour les oiseaux terrestres
- **Plus de 100 journées de terrain** (réalisées par des services civiques avec l'appui d'un technicien de la FDC et les scientifiques d'ISNEA)
- Pour **près de 100 km² de surface couverte**
- Plus de **193 000 oiseaux d'eau** (sarcelles, milouins, nettes rousse ...) dont certaines **espèces remarquables** : Garrots à œil d'or, Cygnes chanteur et pygargue.
- **18 000 migrateurs terrestres** (grives, alouettes des champs, pigeons ramier...)
- **6 600 Oiseaux communs** (Mésange, Sittelle, Pinson ...)

GESTION DES ESPACES

D. Aménagements cynégétiques

Plantation de haies

1 905 m de haies plantés en 2019/2020 sur 3 sites : Reynel, Flagey/Brennes et Biesles.

Aménagements petits gibier : perdrix Sud Haut Marnais



Le projet comporte 2 volets : un sur l'amélioration du paysage par l'aménagement agricole et un sur le renforcement des populations de perdrix grises.

L'introduction complémentaire d'aménagements dans l'assolement des exploitations agricoles localisées dans le secteur typiquement céréalier doit permettre :

- ✓ d'identifier les mesures les plus pertinentes pour atteindre l'effet recherché
- ✓ de définir les seuils d'intervention nécessaires pour être efficace



L'opération porte sur une durée de 3 ans afin d'inscrire la modification de l'espace cultivé dans la durée et stimuler aussi la dynamique de l'espèce forcément peu réactive en faible densité.

Les aménagements reposent sur l'installation de bandes enherbées (largeur 6 à 8 m) en bordure de haie ou d'unité culturale (les bordures de route et de bois étant exclues). L'ensemencement s'appuie sur des mélanges pérennes de graminées et de légumineuses. Une seule intervention pour en assurer l'entretien en mars/avril est autorisée.



Le projet est soutenu financièrement par le Conseil Départemental de Haute-Marne et la Fondation AGIR Crédit Agricole.



Depuis 2018/2019, ce sont plus de 16 ha contractualisés avec 8 agriculteurs sur les 8 communes du projet.

AUTRES DOMAINES

E. Contact adhérents

Nos services sont présents afin de vous renseigner, vous apporter des conseils techniques ou encore pour mettre en œuvre la politique cynégétique du Conseil d'Administration.

Demande de plan de chasse, conventions sécurité, conventions petit gibier, aménagements du territoire, contrat de services....

F. Communication

Bien sûr la Fédération communique via le Chasseur Haut-Marnais, le site Internet ou encore le carnet d'ouverture.

Du nouveau avec les SMS sécurité cette saison et l'espace adhérent qui a été amélioré pour vous faciliter les recherches et vous offrir plus d'informations. La Fédération possède son FACEBOOK je vous invite à nous rejoindre.

Un nouveau modèle de protège permis est disponible à la Fédération.

G. Les formations

Le contexte sanitaire particulier de ce printemps nous a forcé à annuler de nombreuses formations début 2020.

Permis de chasser

En 2019, 178 candidats inscrits dont 27 femmes. 120 personnes ont eu leur permis de chasser (soit 69.77 %)

Hygiène de la Venaison

Depuis 2011, la Fédération organise une formation au contrôle initial de la venaison. Désormais un examen initial de la venaison est obligatoire dans le cas de cession pour la commercialisation ou pour un repas de chasse ou d'association. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, cette formation est conseillée pour au moins un chasseur par territoire.

Les chasseurs constituent aujourd'hui des sentinelles pour assurer un meilleur suivi de l'état sanitaire de la faune sauvage.



Sécurité

"A l'issue de la prochaine période du schéma, chaque territoire de chasse devra disposer d'au minimum un chasseur ayant participé à la formation sécurité (comportant un volet 1er secours) organisée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne. Un adjudicataire peut demander à un actionnaire de participer à ce stage qui est ouvert à tous les chasseurs"

La Fédération organise 2 sessions de formation à la sécurité à la chasse. Ces stages d'une durée d'une journée sont constitués de différents modules.

Cette formation marque les esprits et c'est bien l'objectif de la Fédération.

Tous les détenteurs de droit de chasse y compris les chasseurs sont conviés à venir ou à envoyer leurs chasseurs pour être formés.

Piégeage

La Fédération organise une formation piégeage avec l'Association des Piégeurs et l'OFB.

Gardes particuliers

En 2019, il n'y a pas eu de formation.

Chasse à l'arc

Ce mode de chasse connaît un véritable succès depuis quelques années.



Corvidés

Depuis 2016, la Fédération organise une nouvelle formation sur la régulation des corvidés :

- la corneille noire, redoutable prédateur pour la petite faune sauvage
- le corbeau freux qui commet d'importants dégâts agricoles dans les semis.

Pas de formation en 2019.

Chiens de chasse

Acquérir un chien, l'élever, le soigner, l'utiliser dans le cadre réglementaire, bien des questions se posent aux chasseurs.

La FDC 52 a souhaité pouvoir apporter des réponses lors d'une formation spécifique d'une demi-journée. Elle s'est entourée pour cela d'intervenants de qualité, une comportementaliste canin et un vétérinaire qui ont traité chacun de leur domaine.



Cerfs

Les erreurs de tir en battue sur cerf restent encore trop élevées. C'est le constat implacable fait lors d'une réunion de réflexion sur la gestion de cette espèce à laquelle ont participé les élus de la FDC 52.

Ce constat interroge d'autant plus que dans la plupart des cas, ces erreurs sont manifestement flagrantes et donc difficilement explicables. Pour tenter d'en limiter l'ampleur, une nouvelle formation est proposée aux chasseurs les moins aguerris. Elle est destinée à transmettre les clés d'identification afin d'aider les chasseurs à améliorer leur jugement et à cultiver la prudence.

H. La continuité des actions du Projet Associatif

La Fédération poursuit dans sa volonté de mettre en œuvre des actions bénéfiques et utiles aux chasseurs.

Un vrai service aux chasseurs !

Un CINEMATIR : outils ludique et pratique pour s'entraîner et avoir les bons gestes (sécurité)

Nouvelle technologie et design pour cet outil moderne, ludique et formateur.

Un écran de 5 m vous plonge dans une action de chasse, votre arme peut être équipée d'une caméra et d'un détecteur de détente afin de reproduire un tir réel.

Vous pouvez ainsi analyser votre tir mais également votre geste afin de l'améliorer.



L'achat d'une fréquence radio pour l'utilisation des talkie-walkie est primordiale aujourd'hui.

De plus en plus de chasseurs utilisent ce matériel pour une meilleure organisation de la chasse et un plus en terme de sécurité. Toutefois l'utilisation des fréquence radio est soumis à une réglementation afin de ne pas perturber les fréquences d'urgence. Il faut effet avoir une autorisation et utiliser une fréquence bien particulière. C'est pourquoi la Fédération a décidé d'obtenir une fréquence commune aux Fédérations voisines : MHZ 157.487500

Une assurance chiens à prix attractif

Assurance pour les chiens, depuis 2016 nouvelles garanties négociées et des tarifs en baisse !



ENTREPRISE

Pack réservé aux chasseurs ayant validé leur permis de chasser à la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne (Forfait annuel soins vétérinaires 450 € par an et par chien, Franchise 25 € par évènement et Jusqu'à 4 chiens assurés en période d'ouverture de la chasse)

Les partenariats commerciaux



10 Partenaires commerciaux :

- Produits canins, aménagements du territoire, miradors, équipements du chasseur, armoire forte, protection auditive et ostéopathie canine.

Le permis tout à 1€

Afin de permettre aux jeunes et aux femmes d'accéder à notre passion, la Fédération a décidé de promouvoir la chasse en offrant le permis, la 1^{ère} validation et l'accès à un territoire la 1^{ère} année pour 1 € seulement !

Plusieurs territoires sur l'ensemble du département se sont associés à cette opération en ouvrant leur porte gracieusement à ces jeunes. Pascal MENETRIER, Président du GIC du Pavillon et administrateur de la FDC 52, a

initié cette démarche depuis déjà de nombreuses années en offrant aux jeunes sans revenus une action sur son propre territoire.

Le Président de la Fédération, Thomas CORVASCE, a donc souhaité encourager et élargir cette initiative en y ajoutant la gratuité partielle (1€) du permis et de la 1^{ère} validation.

- Plus de 100 territoires partenaires
- Près de 36 nouveaux permis à 1 €

La e-validation

Le système d'e-validation permet au chasseur d'imprimer sa validation chez lui et donc de prendre au dernier moment la décision d'aller chasser.

Une image de la chasse plus complète et positive !

Le Club Nature de Montigny-Le-Roi

Le Club Nature de Montigny-Le-Roi a, pour la seconde année consécutive, accueilli 16 jeunes enfants, dans des aventures au milieu de la nature, pour leur transmettre des connaissances. A chaque période de vacances scolaires le Club organise une activité sur un thème en lien avec la nature.

Par exemple cette année les enfants ont planté une haie de 300 mètres chez un agriculteur volontaire à Is-en-Bassigny.

Ce club doit permettre à terme de donner envie aux enfants de pratiquer ensuite des loisirs de nature quels qu'ils soient (la chasse, la pêche, la cueillette, la marche, etc...).



Exposition des trophées, marché du terroir et Rallye Nature à Auberive annulée en 2020

Ouvert à toutes et à tous cette manifestation fin mars permet de découvrir les actions de la Fédération des chasseurs tout en profitant d'un marché artisanal.

Depuis 5 ans, lors de l'exposition des trophées, un Rallye Nature est mis en place pour les enfants de 7 à 11 ans le samedi après-midi. Le but est de leur apporter des connaissances sur la nature en général, tout en ayant une approche très ludique et amusante.

Le Rallye est un parcours d'environ 4 km, sur lequel les enfants rencontrent des intervenants professionnels qui leur proposent des animations.

En 2019 plus de 130 enfants ont participé au Rallye Nature.

Salon de la chasse à Chateaufvillain 2019

Cette année la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne proposait le thème des cervidés.

Une animation pour les enfants permettait de reconnaître et connaître les différents cervidés du monde. Plus de 150 enfants sont venus sur le stand.



Défense de la chasse et des chasseurs

Maintien des actions sur la sécurité et le partage du territoire avec le maintien des formations sécurité et la volonté de renouveler les outils de communication liés à la sécurité avec 2 nouvelles affiches.

La défense des intérêts des chasseurs face aux gestionnaires forestiers

Dans les différentes instances comme la CDCFS ou encore au niveau régional au sein du Comité Paritaire Forêt Bois.

Le Futur Parc National

Le travail mené depuis près de 10 ans arrive à sa fin puisque que le projet de charte a été écrit et les retours des consultations ont été pris en compte.

Les Fédérations des Chasseurs sont restées sur le principe suivant :

Fédération des Chasseurs de Haute-Marne

Le Futur Parc National

Au bout de 9 ans de travail et de multiples réunions, vos Fédérations des Chasseurs ont défendu vos intérêts ET OBTENU en coeur de Parc :

Nous avons sauvé nos pratiques et nos gibiers :

HORS FORÊT OU SUR PLANS ET COURS D'EAU

la chasse des espèces suivantes :

cerf élaphe, du cerf Sika, du sanglier, du daim, du chevreuil, du blaireau, du renard, du lapin de garenne, du lièvre brun, de la bécasse des bois, de la perdrix rouge, de la perdrix grise, du faisan de colchide, de la bécassine des marais, de la bécassine sourde, du canard chipecau, du canard colvert, du canard siffleur, du foulque macroule, de l'oie cendrée, de l'oie des moissons, de l'oie nieuse, du pluvier doré, de la poule d'eau, de la sarcelle d'été, de la sarcelle d'hiver, de la caille des blés, de la grive drainc, de la grive litorne, de la grive mauvis, de la grive musicienne, du merle noir, du pigeon ramier, de la tourterelle turque, du vanneau huppé.

EN FORÊT EN COEUR DE PARC

- la chasse du cerf élaphe, cerf sika, chevreuil, sanglier, daim et bécasse
- battue, approche, devant soi, avec des chiens, la chasse à courre, à cor et à cri
- une dérogation pour les boqueteaux de moins de 50 ha entourée de plaine et une tolérance dans les 50 m de bordure est validée afin de pouvoir chasser les mêmes espèces que celles autorisées en coeur hors forêt.

Mais aussi :

- l'agrainage dissuasif selon la rédaction de nos SDGC,
- le maintien des dispositifs de prévention (clôtures),
- la recherche au sang, la reprise des chiens.

Assemblée Générale 2018